



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Installation du Comité pour la trufficulture de FranceAgriMer le 11 juin 2014 : mobiliser les synergies entre tous les acteurs de la filière pour poursuivre le développement de la trufficulture française

Lors de leur séance du 8 avril dernier, les membres du Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer ont donné un avis favorable sur la création d'un Comité pour la trufficulture au sein de FranceAgriMer.

Ce Comité, chargé de suivre la mise en œuvre du protocole 2014/2020 relatif au développement de la production de truffes, signé le 26 février 2014 par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Jean-Charles Savignac, alors président de la Fédération française des trufficulteurs (FFT), rend compte chaque année, au ministre chargé de l'agriculture, des résultats obtenus et des éventuels obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du protocole.

Il est également chargé de recenser les besoins en expérimentation, d'organiser la concertation entre les régions, de veiller à la définition des programmes de formation et de participer à son déploiement régional avec l'appui des parties prenantes.

Le Comité pour la trufficulture est composé de représentants de tous les acteurs concernés : production, industries de la filière, négoce, instituts de recherche, instituts techniques, consommateurs, utilisateurs (restaurateur), État. Un représentant de l'Association des Régions de France (ARF) assiste également aux réunions de ce Comité, en tant que personnalité qualifiée.

À l'occasion de la réunion d'installation du Comité pour la trufficulture de FranceAgriMer, qui s'est tenue le 11 juin 2014, sous la présidence de Michel Tournayre (président de la Fédération française des trufficulteurs depuis avril dernier), les professionnels ont procédé à l'examen et à la priorisation des actions du protocole 2014/2020.

Les membres du Comité ont ainsi défini un tableau de pilotage et un calendrier de travail, portant sur les actions suivantes :

- le statut des trufficulteurs ;
- le développement des plantations ;
- la mesure de la production française de truffes ;
- l'information sur le produit et la qualité ;
- la recherche ;
- l'expérimentation ;
- l'appui technique ;
- la diffusion des résultats ;
- la formation.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
